

# MCC

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## Projet de plan de conservation

Site patrimonial du Bois-de-Saraguay



# Plan de la présentation

## **La Loi sur le patrimoine culturel**

- Objet de la Loi
- Sites patrimoniaux déclarés
- Autorisations dans un site patrimonial

## **Le plan de conservation**

- Nouvel outil de protection
- Concepts clés
- Contenu d'un plan de conservation

## **Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay**

- Carte d'identité et historique
- Valeurs patrimoniales
- Caractéristiques
- Orientations

## **L'utilisation du plan de conservation**

- Rappel des faits



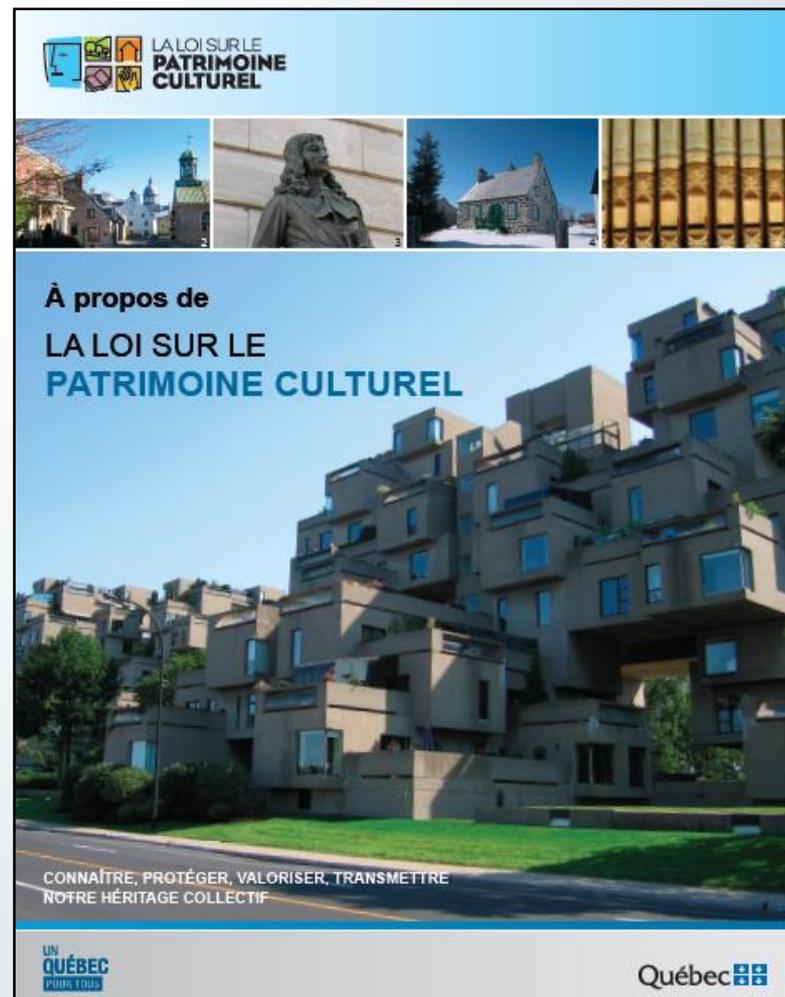
## La Loi sur le patrimoine culturel

### Objet de la Loi

« [...] favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable »

« [...] moderniser ce droit en tenant compte de l'évolution de la notion de patrimoine culturel (documents, immeubles, objets et sites patrimoniaux, paysages culturels patrimoniaux, patrimoine immatériel, personnages, lieux et événements historiques) [...] »

Entrée en vigueur le 19 octobre 2012





**Le MCC accompagne le milieu dans la protection d'un patrimoine d'intérêt national**

## La Loi sur le patrimoine culturel

### Sites patrimoniaux déclarés

Le ministre recommande au gouvernement la déclaration d'un territoire comme site patrimonial (art. 58)

« [...] un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, urbanistique ou technologique » (art. 2)

Les sites patrimoniaux sont des territoires de grandes dimensions présentant un intérêt patrimonial à l'échelle nationale

12 sites, dont celui du Bois-de-Saraguay



# La Loi sur le patrimoine culturel

## Autorisations dans un site patrimonial déclaré

### Interventions visées (art. 64)

- Opérations cadastrales
- Modification à l'aménagement ou l'implantation d'un immeuble
- Construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble
- Démolition totale ou partielle d'un immeuble
- Nouvelle construction
- Excavation du sol

### Interventions visées (art. 65)

- Nouvel affichage
- Modification, remplacement ou démolition d'une enseigne ou d'un panneau-réclame

**Un immeuble, au sens de la LPC, comprend le cadre naturel, notamment les arbres et le réseau hydrographique. Ces éléments sont visés par les autorisations de travaux de la LPC**

# La Loi sur le patrimoine culturel

## Autorisations dans un site patrimonial déclaré

### Pouvoirs ne relevant pas de la LPC (art. 64 et 65)

Responsabilités d'autres instances (municipalités, MRC, autres ministères)

### Interventions

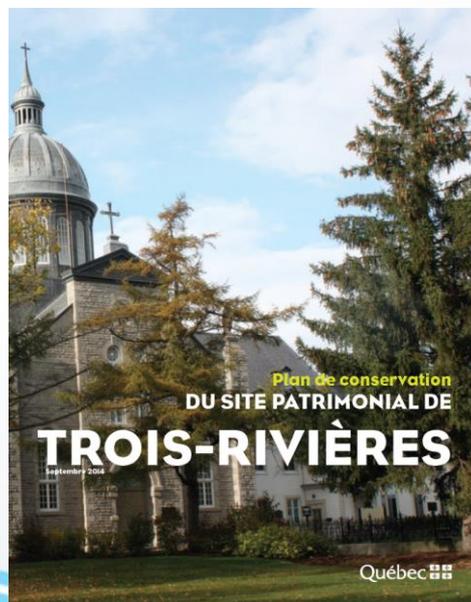
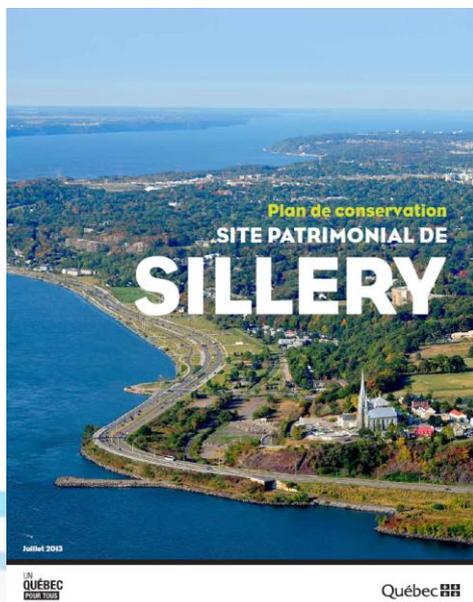
- Changement d'usage (résidentiel, agricole, commercial, etc.)
- Affectation du sol
- Aménagement intérieur
- Contrôle de la circulation (densité)
- Potentiel touristique
- Accès au public

**Le MCC ne se prononce pas, par exemple, sur l'accès à un lieu, mais devra autoriser les aménagements nécessaires à cet accès**

## Le plan de conservation

### Nouvel outil de protection

Le plan de conservation est un document dans lequel la ministre de la Culture et des Communications présente « ses orientations en vue de la préservation, de la réhabilitation et, le cas échéant, de la mise en valeur [d'un site patrimonial déclaré] en fonction de sa valeur patrimoniale et de ses éléments caractéristiques » (art. 61)



## PLAN DE CONSERVATION

DU SITE PATRIMONIAL DU BOIS-DE-SARAGUAY

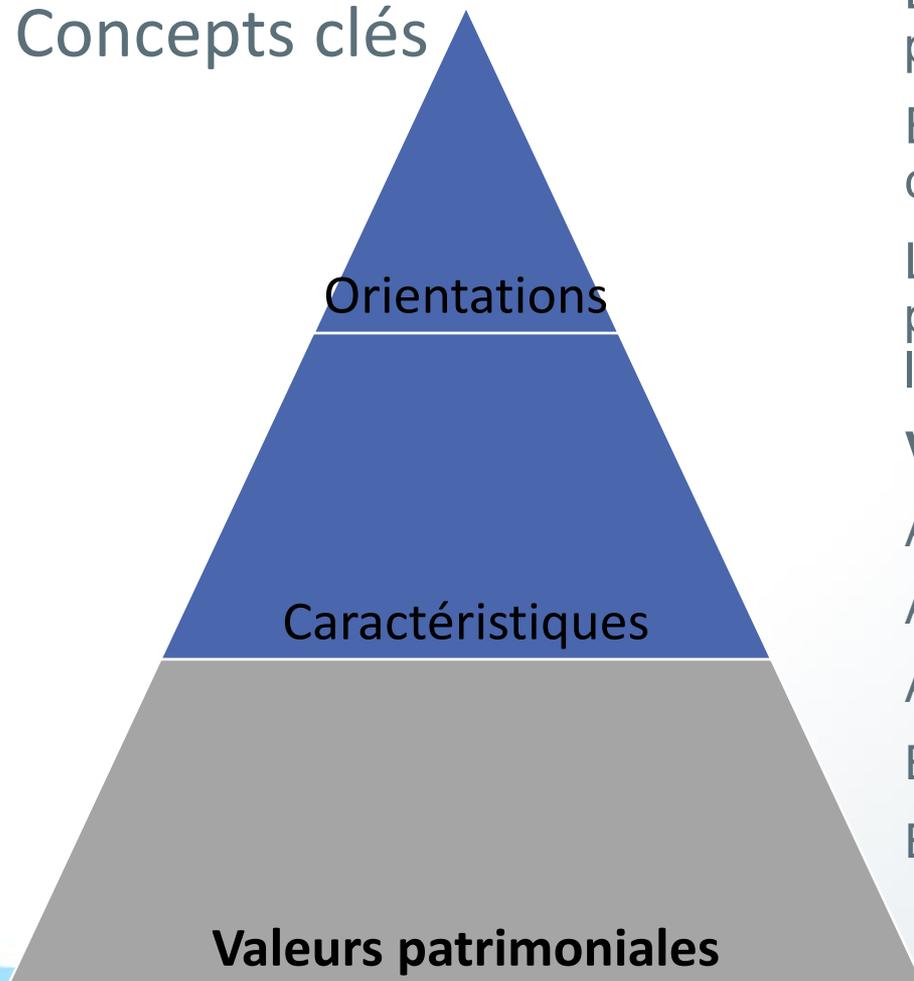


PROJET POUR CONSULTATION



Québec

## Concepts clés



# Le plan de conservation

Les valeurs sont un ensemble de qualités positives

Elles distinguent un élément du patrimoine culturel et justifient sa protection

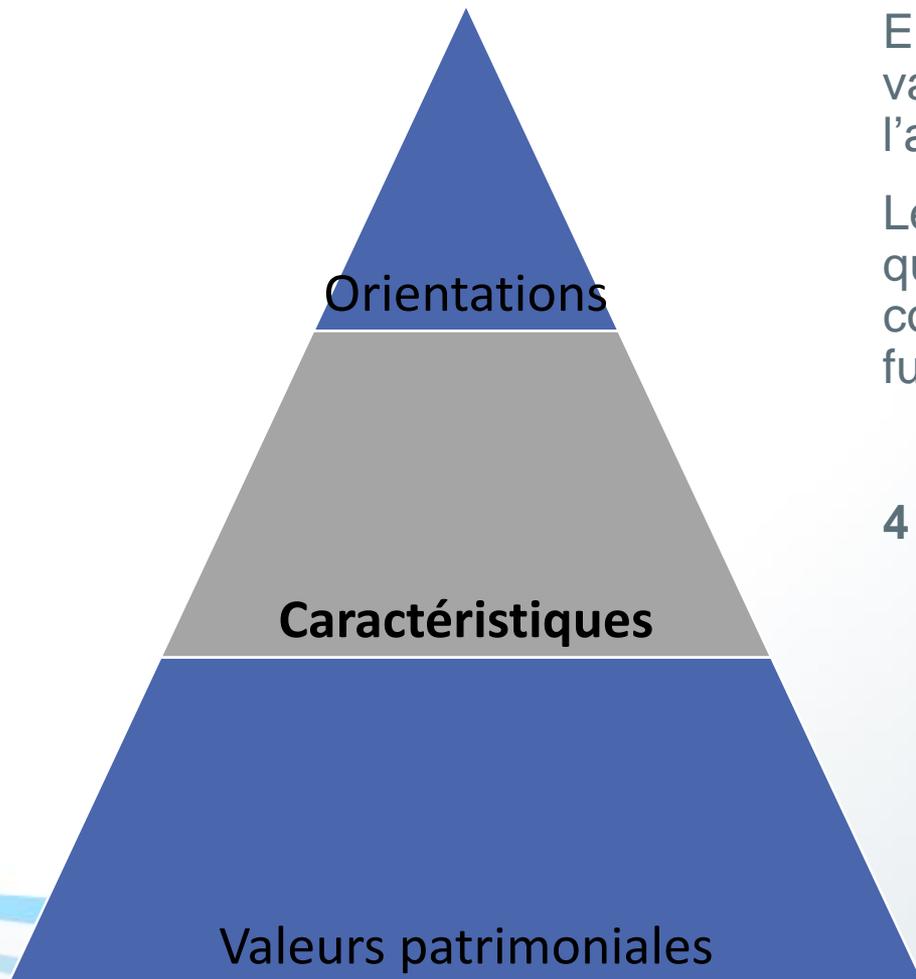
La préservation des valeurs constitue le principal objectif du Ministère dans l'application de la Loi

## Valeurs patrimoniales possibles

Archéologique	Paysagère
Architecturale	Scientifique
Artistique	Technologique
Emblématique	Urbanistique
Ethnologique	Identitaire
Historique	

**Les sites patrimoniaux ne possèdent pas toutes les valeurs. Chaque site patrimonial possède une combinaison inédite de valeurs, qui lui est propre**

## Concepts clés



## Le plan de conservation

Les caractéristiques s'incarnent dans des composantes physiques

Elles sont identifiées en fonction des valeurs patrimoniales, et en constituent l'aspect visible

Le Ministère favorise leur préservation afin que les valeurs patrimoniales soient comprises et transmises aux générations futures

### 4 grandes catégories

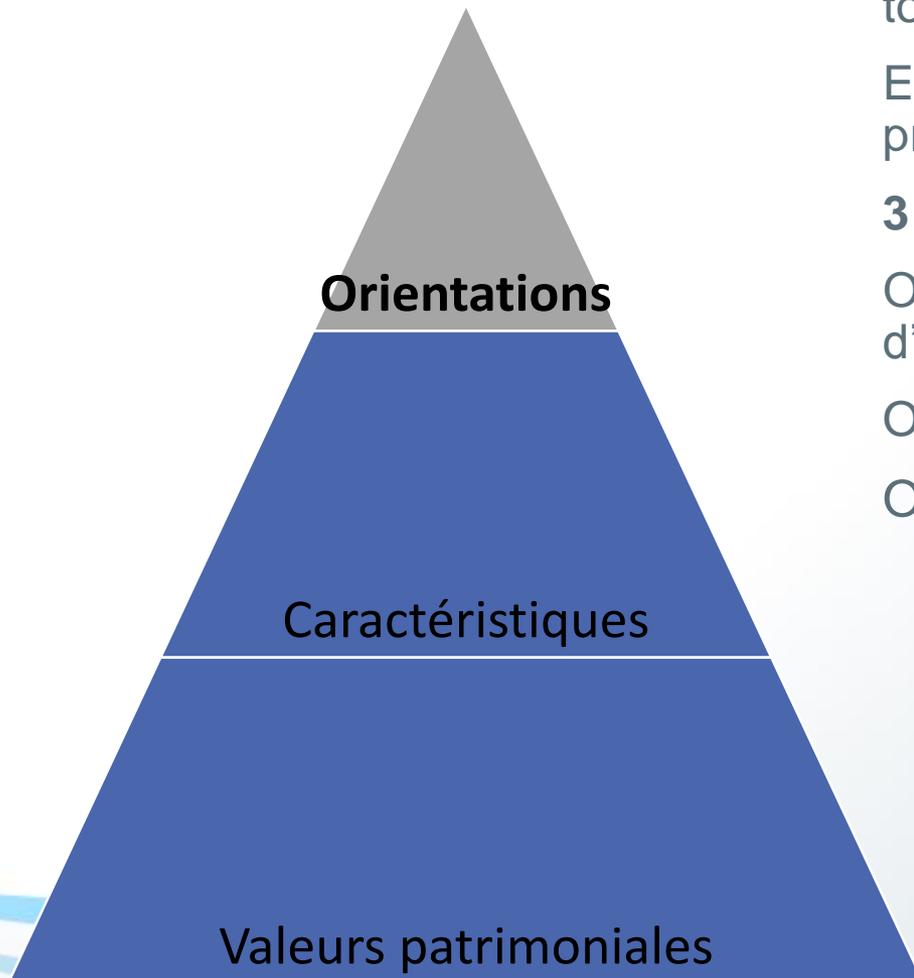
Cadre naturel

Unité de paysage

Qualités visuelles

Patrimoine archéologique

## Concepts clés



## Le plan de conservation

Les orientations constituent un guide et ne s'imposent pas systématiquement dans tous les cas

Elles ne sont pas des critères, des principes ou des exigences

### 3 types d'orientations

Orientations s'appliquant à tous les types d'intervention

Orientations générales

Orientations particulières

**Le pouvoir discrétionnaire permet une application nuancée des orientations. Étant une ressource non renouvelable, le patrimoine culturel doit être traité avec rigueur mais en conservant la souplesse nécessaire afin de tenir compte de ses particularités**

# Le plan de conservation

## Le contenu d'un plan de conservation

Protection d'un  
bien patrimonial



### **Plan de conservation** Trois sections principales

**Description  
Historique**

**Valeurs  
Caractéristiques**

**Orientations**

Analyse des  
demande  
d'autorisations  
de travaux



Aussi : cartes, photographies anciennes  
et récentes, bibliographie, annexes

## Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

### Carte d'identité



# Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay



Depuis des millénaires, la rivière des Prairies est fréquentée par les Amérindiens

En 1663, la seigneurie de l'Île-de-Montréal est acquise par les Sulpiciens

Entre 1717 et 1725, les terres du secteur (côte Saint-Louis ou du Bois-Franc) sont concédées et graduellement défrichées. La portion arrière des lots (site patrimonial du Bois-de-Saraguay) demeure boisée



En 1743, la forêt située en bordure de la rivière est traversée par un chemin du Roi (actuel boulevard Gouin Ouest)

Début du XIX<sup>e</sup> siècle, les activités agricoles atteignent la zone sud du site alors que de petits lopins sont épierrés, déboisés et utilisés pour la culture

Dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les secteurs situés en bordure de la rivière deviennent des lieux de villégiature

Des maisons bourgeoises sont érigées (maison Hooper-Gillespie entre 1900 et 1902, maison Ogilvie début 1930, maison Scrimshaw)



## Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

### Historique

En 1916, la *Canadian Northern Railway* complète la construction d'une voie ferrée

Dans les années 1940-1950, les activités équestres et agricoles prennent fin

Au milieu des années 1950, un projet immobilier, Sunrise Crescent, est amorcé (abandonné en 1962)

En 1974, un nouveau projet, Victoria Wood Development, voit le jour

À partir de 1977, un important mouvement de contestation appelé « Sauvons Saraguay » s'organise

En 1981, le site patrimonial du Bois-de-Saraguay est déclaré

En 1984, le parc régional du Bois-de-Saraguay (parc-nature) est constitué

Au cours des années 1980, un quartier résidentiel est érigé dans la portion est du site patrimonial



# Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay



préservation d'un important secteur boisé sur le territoire urbanisé de l'île de Montréal



zone forestière unique

## Exemples de témoins

- Couvert végétal prédominant
- Zones humides
- Traces d'anciens aménagements

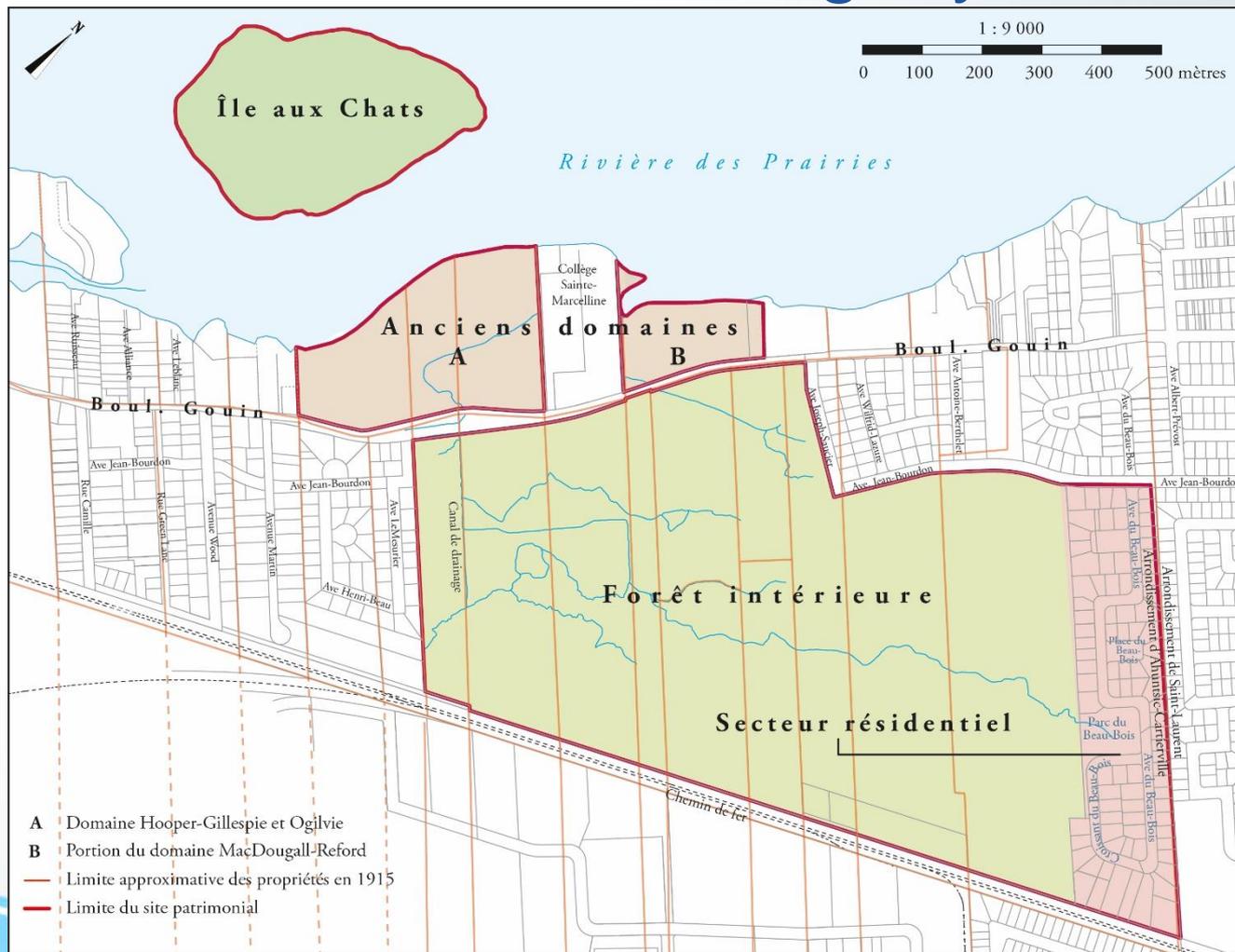
## Exemples de témoins

- Importante variété d'espèces floristiques
- Plusieurs peuplements forestiers
- Arbres centenaires



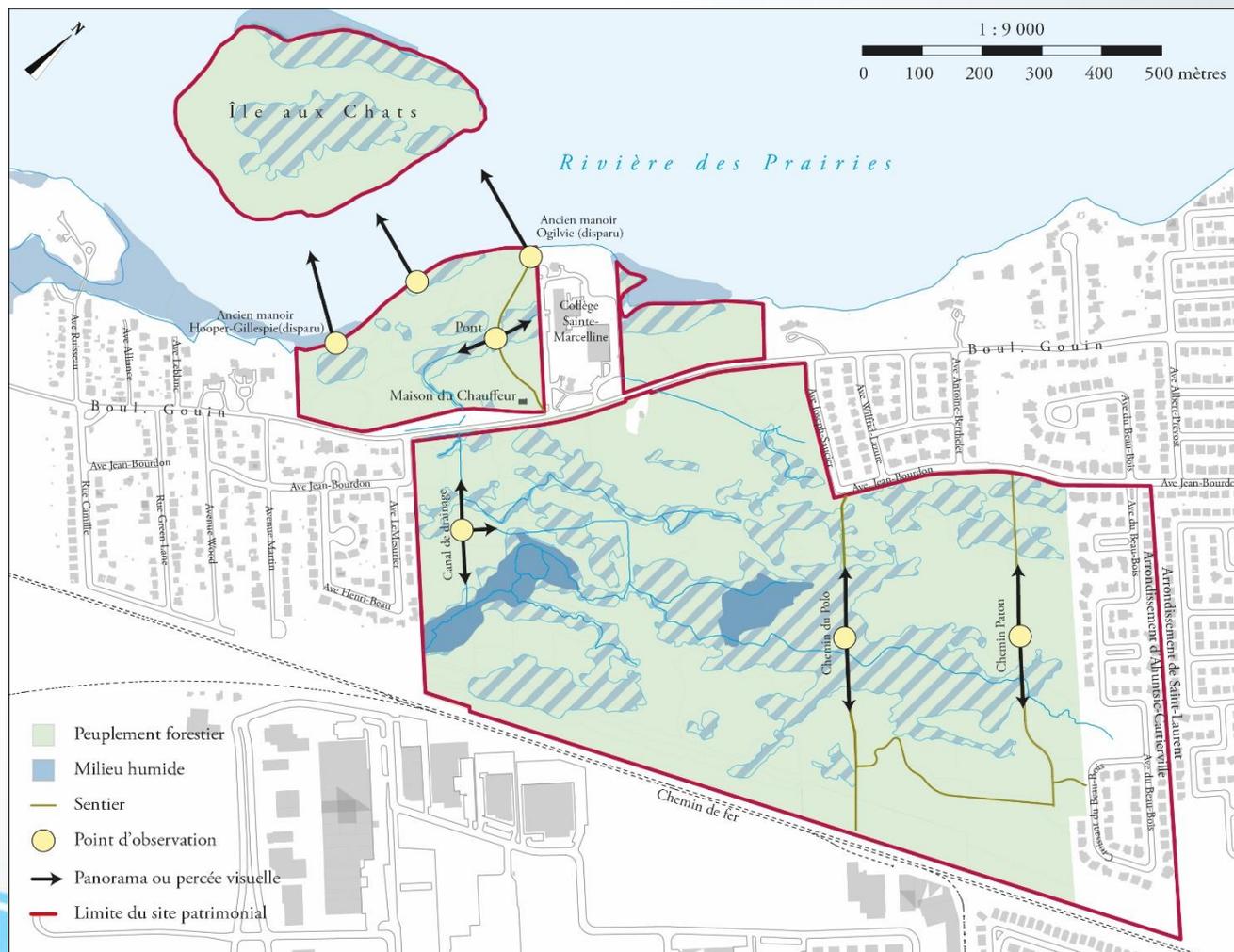
# Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

Cadre naturel
Unité de paysage
Qualités visuelles
Patrimoine archéologique



# Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

- Cadre naturel
- Unité de paysage
- Qualités visuelles
- Patrimoine archéologique



## Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

Cadre naturel

Unité de paysage

Qualités visuelles

Patrimoine  
archéologique

Ville de Montréal, VM97-3\_P728-052



Ville de Montréal, VM6-R3089-2\_9185o

<https://www.flickr.com/photos/guil3433/5892207414/in/set-72157627095134820>

## Caractéristiques



# Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

## Orientations générales

### Le cadre naturel

Préserver les caractéristiques du cadre naturel, notamment celles rattachées à la topographie, à l'hydrographie et au couvert végétal du territoire

### Les unités de paysage

Préserver les caractéristiques des unités de paysage en maintenant leurs distinctions

### Les qualités visuelles

Protéger les caractéristiques des qualités visuelles du site patrimonial, car elles contribuent notamment au caractère paysager du territoire.

### Le patrimoine archéologique

Privilégier une approche d'archéologie préventive dans les secteurs qui ont un potentiel archéologique démontré

### La mise en valeur

Favoriser les projets mettant en valeur l'harmonie naturelle du site patrimonial

# Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

Orientations particulières : présentées par unité de paysage

## L'Île aux Chats

Ne pas aménager de voies

Ne pas favoriser de constructions

## Les anciens domaines

Favoriser le maintien des espaces ouverts et des anciens aménagements paysagers associés aux anciens domaines de villégiature

Favoriser la protection de la maison du chauffeur en privilégiant sa préservation et sa restauration

## La forêt intérieure

Conserver les chemins Paton et du Polo et favoriser la préservation de leurs principales caractéristiques, telles que leur largeur et leur tracé

Conserver les alignements de pierre et les vestiges liés aux activités agricoles et équestres, tels que le point d'eau circulaire et le bassin de nettoyage

## Le secteur résidentiel

Lors de plantations ou de la réalisation d'aménagements paysagers, exclure les espèces envahissantes (par exemple la petite pervenche, la renouée japonaise, la salicaire, le roseau commun et le nerprun cathartique) et choisir des essences forestières ou des plantes indigènes.

## L'utilisation du plan de conservation

### Rappel des faits

**Le plan de conservation guide la ministre dans l'exercice de ses pouvoirs (articles 64 et 65 de la Loi) :**

- L'analyse des projets est faite en fonction des orientations du plan de conservation
- Chaque demande est prise en considération en fonction des faits qui lui sont particuliers
- Le plan de conservation répond à différentes questions qui se posent lors de l'élaboration et de l'analyse des projets

**Référence pour les personnes qui interviennent sur le patrimoine culturel, dont les propriétaires, les promoteurs et la municipalité**